

Rapport de la sous-commission du budget 2020

Dicastère de M. Théo Bregnard (DICI), y compris présidence

Composition de la sous-commission

Membres: Madame Silvia Locatelli PS, rapporteure
Monsieur Sven Erard Les Verts
Monsieur Cédric Haldimann PLR

La sous-commission s'est réunie le mardi 22 octobre 2019 en présence du chef du dicastère M. Théo Bregnard, de la secrétaire de direction du DICI Mme Anne Balmer, de l'administrateur du DICI M. Xavier Huther (excusé en début de séance) et des chef-fe-s de services suivant-e-s :

- Centre 121 : M. Daniel Schwaar (chancelier)
- Centre 126 : M. Giovanni Sammali (chef de service)
- Centres 420, 430, 435, 440, 445, 450 et 455 : MM. Fabrice Demarle (directeur de secteur), Alain Fournier (directeur de secteur) Pascal Cosandier (directeur de secteur) et Giacomo Laini (directeur administratif) pour l'École obligatoire
- Centre 500 : M. Cyril Tissot (chef de service) pour les Affaires culturelles
- Centres 501, 502 et 505 : Mme Sylvie Béguelin (directrice) pour les bibliothèques de la Ville et les archives
- Centres 510, 511, 512, 513, 514 et 515 : M. Régis Huguenin (conservateur du Musée international d'horlogerie), M. David Lemaire (conservateur du Musée des beaux-arts) et M. Xavier Huther (directeur a.i. des institutions zoologiques et administrateur des musées)
- Centre 560 : M. Fernando Soria (administrateur des Infrastructures) pour les cultes

M. Francesco Garufo (conservateur du Musée d'histoire) et Mme Myriam Minder (conservatrice-assistante du Musée d'histoire) sont excusé-e-s.

Remarques générales

En préambule, le chef de dicastère accueille les commissaires et les informe que le conservateur du musée d'histoire étant absent pour cause d'accident, il aurait dû être représenté ici par sa conservatrice-adjointe, mais que celle-ci étant également momentanément malade, c'est lui-même qui présentera le budget du musée d'histoire.

121 – Chancellerie

Le chancelier annonce deux principales modifications dans ce poste par rapport à 2019. La première concerne l'effet induit sur les cotisations par la dissolution de certaines associations et la création de nouvelles entités dont la Ville est membre. La seconde est liée à la recréation d'un service juridique à part entière. Celui-ci sera rattaché au DJASS et les effectifs ne seront donc plus dans le budget de la chancellerie. Par ailleurs, le chancelier relève la diminution de 50% du poste lié à l'économat induisant une économie de CHF 40'000.- pour la Ville. Concernant l'année 2019, le chancelier indique que de manière globale, il y a eu beaucoup de cérémonies à organiser, avec une équipe jeune mais constituée de collaboratrices performantes.

Le président apporte des précisions quant au nouveau service juridique. La structure mise en place, rattachée à la chancellerie, a assez rapidement atteint ses limites. Après analyse, le Conseil communal a donc souhaité recréer un service doté d'une ressource à 80 ou 100%. Il s'agira de pouvoir compter sur une personne ayant une expérience particulière dans les domaines prépondérants de notre administration.

Un-e commissaire demande si cela évitera les mandats externes. En raison du volume important des questions concernant les affaires juridiques, il est vraisemblable que des mandats externes continueront d'exister.

126 – Service de la communication

Le chef de service rappelle qu'auparavant la communication était rattachée à la chancellerie. Dorénavant, son service est constitué de 3.7 EPT, dont un

0.7 EPT de poste de webmaster technique qui est un transfert de l'ancien service informatique. Le service s'occupe de toute la communication de la Ville (flyers, vidéos, programmes, comme par exemple celui de la Biennale du patrimoine horloger). Le chef de service évoque encore l'important travail fourni cette année pour les festivités du 10^e UNESCO.

Dans les faits, l'équipe demeure globalement la même avec un volume de travail qui, lui, tend à s'accroître.

Au niveau du budget, ce dernier n'a jamais été dépassé et cette année il a même un peu baissé, avec également des projets autoportés financièrement, comme les sacs de la Ville ou le Rubik's cube.

Un-e commissaire demande s'il serait possible d'indiquer les montants correspondant au 10^e UNESCO. Comme le budget est géré par la fondation, et que certains événements sont encore prévus, les comptes ne seront pas finalisés avant la fin de l'année. Le chef de dicastère tient à préciser que l'ensemble des manifestations du 10^e UNESCO n'ont rien coûté de plus à la Ville que les CHF 60'000.- qu'elle avait engagés au départ du projet.

Les commissaires félicitent l'ensemble des organisateurs pour la qualité des événements de cette année, plus particulièrement vu la situation dans laquelle se trouve la Ville.

420 - 430 - 435 - 440 - 445 - 450 - 455 – EOCF

Le directeur administratif annonce que cette année, l'effectif des élèves est en léger recul, ce qui se traduit par une réduction plus ou moins proportionnelle des classes. Au niveau de la masse salariale cependant, une légère augmentation est prévue, compte tenu des différents appuis et soutiens nécessaires à une partie toujours plus importants d'élèves. Jusqu'à l'an dernier, l'enveloppe complémentaire dévolue à ces mesures n'était pas complètement budgétisée et apparaissait en dépassement aux comptes. Afin d'être plus juste, le budget 2020 a été adapté.

La direction évoque plusieurs projets et réflexions en cours, notamment autour des élèves en difficulté de comportement, avec le projet de la mise sur pied d'une classe Oasis junior pour les élèves de 2^e à 6^e années ou d'autres mesures de remédiation déjà existantes telles que l'appui pédagogique et les classes CRIC : les besoins sont réévalués par rapport aux expériences antérieures. On se rend compte également que les sept cercles scolaires rencontrent la même problématique avec des élèves du cycle 1 dits « intenses ». Le dialogue reste difficile à ce niveau avec l'État qui considère ces mesures comme globalement socio-éducatives (donc à charge des communes) et non scolaires.

La direction fait un bilan positif de la classe TE+ après une première année scolaire complète avec un maître socio-professionnel engagé à 50% financé par l'AI. Elle fait ensuite état de l'augmentation des coûts des foyers d'accueil qui sont tous les trois complets. Finalement, elle informe qu'au niveau des investissements, CHF 190'000.- sont prévus pour l'équipement des salles de 5^e et 6^e année en beamers.

La direction fait ensuite le point sur le renouvellement obligatoire d'une centaine d'ordinateurs, les anciens étant obsolètes pour la migration prévue sur Windows 10. Au budget est également inscrite la poursuite du travail avec quatre civilistes, comme en 2019. Un effort indispensable pour épauler les enseignants, principalement avec les jeunes élèves qui ne peuvent pas aller en classe d'accueil ou des élèves atteints de troubles du spectre autistique ou en intégration.

Elle rappelle par ailleurs que l'EOCF a reçu le label Swiss Olympic (décerné pour 4 ans) en septembre et évoque aussi le projet des chorales du sud qui sont invitées à se produire à Festi'neuch. Celles-ci sont en train de mettre sur pied un même concert à la Salle de musique, concert qui prendra pour nom Festi'chaux.

Un-e commissaire évoque les liens à privilégier entre l'école et les différentes communautés locales, qui sont prêtes à faire le relais avec les parents

d'élèves. Une problématique à laquelle la direction se montre ouverte. Elle admet qu'il pourrait être intéressant d'intensifier ces relations.

Un-e commissaire demande dans quelle mesure les enseignant-e-s ont été informé-e-s des futurs travaux du collège de l'ouest. La direction lui confirme qu'elle les a bien informé-e-s, mais qu'en l'absence de planning des travaux, elle n'a pu leur fournir plus de précisions à ce stade.

Un-e commissaire demande également si c'est une volonté d'avoir de plus en plus de concierges itinérant-e-s. Le chef du dicastère explique qu'effectivement, il avait été identifié que tous les collèges ne nécessitaient pas la présence de concierges résident-e-s. Par ailleurs, il est de plus en plus difficile de trouver des concierges disposé-e-s à vivre dans les collèges.

500 – Affaires culturelles

Le chef de service fait part d'une année très chargée. Le premier semestre a notamment été occupé par le 10ème UNESCO, avec à sa charge deux projets, la fresque de Plonk & Replonk à la gare et le projet Hauteur-e-s du Temps. Il rappelle également le changement du système informatique de la Billetterie et la résidence de Catherine Louis dans l'atelier CVC de Gênes.

Pour les projets à venir au niveau des musiques actuelles, il annonce le prochain prix 2019 et les 15 ans des Petits chanteurs à la gueule de bois. Au sujet des Arts visuels et appliqués, il rappelle la mise en place du Fablab et l'accompagnement d'Arty Show, concept qui a d'ailleurs séduit les villes de Bienne et Neuchâtel. Finalement, concernant les tournages et shootings, un des axes prioritaires défini pour la législature, la Ville travaille sur l'accueil d'un tournage d'une série très populaire en Suisse alémanique et qui sera diffusée en même temps par la RTS.

Le chef de service présente ensuite le budget, la volonté étant d'être dans la continuité des années précédentes en essayant d'économiser là où c'était encore possible. Au niveau du nouveau système informatique de la billetterie, celui-ci coûte moins cher, mais le système de facturation étant

différent, le tout est intégré aux Affaires culturelles (alors qu'auparavant, il était réparti avec le SIEN).

Au niveau des subventions, la baisse par rapport au budget 2019 tient au fait que certains événements n'auront pas lieu en 2020, ce qui nous permet de faire quelques menues adaptations que l'on peut par exemple retrouver sur les 20 ans du NEC. On peut également noter deux modifications cette année: premièrement, l'immeuble du Pantin est en travaux. La Ville a donc mis à disposition de ses occupants des bureaux à la rue du Rocher 1. Ce prêt est valorisé dans le budget pour un montant de CHF 7'500.-. Le CCHAR – Centre de création helvétique des arts de la rue – apparaît également dans les subventions des Arts de rue. En cas de développement, ce projet devrait bénéficier du programme d'impulsion du Canton. Enfin, le service prévoit une légère augmentation de la subvention de La Turlutaine qui vit une période de transition.

Le chef de dicastère ajoute au sujet du CCHAR qu'il s'agit de lancer une première année d'étude et de voir quels fonds tiers pourraient être réunis afin de pérenniser le projet.

Un-e commissaire demande si le CCHAR pourra compter sur des subventions fédérales; le chef de service lui confirme que c'est un des objectifs du projet, mais qu'il s'agit encore d'approfondir la question.

501 - 502 - 505 – Bibliothèque de la Ville (BV) / Bibliothèque des Jeunes (BJ) / Archives

La cheffe de service explique que l'équipe s'est stabilisée et qu'elle fonctionne bien. Elle rappelle que la dissolution du réseau romand et de fait, la perte de la Bibliothèque de l'université de Neuchâtel dans le réseau informatique sur lequel s'appuie la BV, est un des dossiers les plus délicats qui la concerne actuellement. La création du réseau académique SLSP (Swiss Library Service Platform) relève d'un enjeu national. Le président de son Conseil d'administration est attentif au sort des bibliothèques neuchâteloises et de l'avenir du réseau des bibliothèques neuchâteloises et

jurassiennes (RBNJ). Il a convoqué le comité directeur du RBNJ pour une discussion autour des collaborations potentielles.

Concernant le budget de la BV, il est légèrement en-dessous de celui de 2019. Depuis le 28 septembre, la BV a introduit la gratuité totale des prêts. Les recettes liées aux supports DVD et CD étaient en très nette diminution depuis plusieurs années. Afin de promouvoir ces supports, la BV a décidé de les prêter sans taxe. En compensation, le budget d'acquisition a été diminué, particulièrement dans le multimédia. Grâce à une nouvelle prestation en ligne sous la forme de films de fiction et de documentaires à télécharger (Arte VOD) ainsi que de musique et de livres déjà à disposition depuis plusieurs années, l'offre aux usagers se maintient à un excellent niveau.

La directrice parle également de l'important travail effectué pour promouvoir les activités culturelles, les animations et les ateliers et évoque notamment la très belle journée d'anniversaire des 40 ans de l'Espace musique.

Elle fait part d'un crédit d'investissement concernant l'équipement de la salle Charles-Humbert, qui permet maintenant d'accueillir différents groupes et diverses manifestations. Au niveau des recettes, la subvention cantonale s'élève à CHF 750'000.-. Dans les projets en cours, une réflexion globale sur la création d'un pôle patrimonial avec les archives cantonales se poursuit.

Concernant la BJ, par rapport au budget 2019, il est à noter une diminution des rentrées en raison de l'appartement du concierge intégré à la bibliothèque qui n'est plus loué.

Une légère augmentation du poste service de tiers est prévue. Elle est due à la participation de la BJ au Festival littéraire organisé en collaboration avec diverses institutions de la Ville, aux 10 ans de *Né pour lire* et également, en collaboration avec l'école, aux 50 ans de la bibliothèque de Président-Wilson.

Il faut souligner encore que l'Association de la BJ continue de compenser un budget d'acquisition insuffisant, alors que cette situation devait être transitoire. La BJ renonce cette année à acheter des livres pour les crèches et les accueils parascolaires pour ne pas davantage charger l'association.

Un-e commissaire demande pourquoi l'appartement du concierge n'est pas reloué. Le chef du dicastère explique qu'à l'heure actuelle, il est difficilement imaginable d'avoir un-e locataire vivant au sein même de la bibliothèque. Par ailleurs, la place libérée n'est pas un luxe pour les collaborateurs-trices.

Finalement, concernant les Archives communales, l'État attend la fin du recensement des documents encore conservés dans les services pour estimer les besoins de la Ville et décider si un projet de centre d'archivage commun serait envisageable. La Ville doit présenter un rapport jusqu'à fin novembre. Le recensement est un travail indispensable et très enrichissant qui permet d'aller à la rencontre de tous les services de la Ville. L'accueil est très positif.

510 – Services généraux des Musées

Le chef de service explique que ce service est de plus en plus sollicité par les autres institutions. Cependant, il ne devrait connaître de nouvelle évolution budgétaire que lors de l'ouverture du futur musée d'histoire naturelle. Au niveau du budget, la seule modification importante est l'intégration des coûts de fonctionnement d'un véhicule de service (budget d'acquisition en investissement), devenu nécessaire.

511 - 515 – Musée d'histoire naturelle (MHNC) et Bois du Petit-Château (BPC)

Au sujet du MHNC, l'année 2020 est une année de consolidation. Le projet lZoo18 se poursuit, souffrant d'un peu de retard, en raison du changement de procédure AIMP (marchés publics) pour l'appel d'offres des architectes, actuellement en phase d'adjudication. Le groupe 30 reflète un effectif renforcé, tel que prévu, dans le cadre de ce projet majeur voté par le Conseil général. Les frais de réception comptent une probable cérémonie de

remerciements au Bureau de contrôle pour son 200^e anniversaire, grand donateur du projet.

Pour revenir sur le projet IZoo18, les groupes de travail sont tous opérationnels et les collaborations avec différents pairs se renforcent, que ce soit avec des musées d'histoire naturelle ou d'autres institutions.

Le chef de service expose la situation délicate dans laquelle se trouve le zoo du Bois du Petit-Château en termes de ressources humaines. Les effectifs sont incomplets depuis presque deux ans et les recrutements sont difficiles. Si le chantier du nouvel enclos des loutres a pris un peu de retard, le résultat s'annonce magnifique et l'inauguration aura lieu au printemps prochain.

Pour des problématiques réglementaires, l'exploitation de la fontaine ludique est remise en question et nécessitera une analyse complète. Des investissements sont prévus pour les dernières mises aux normes OPA du vivarium, pour la peinture des façades des grands bâtiments en bois.

512 – Musée d'histoire (MH)

En l'absence du conservateur et de la conservatrice-assistante, le chef du dicastère présente le budget du MH. Globalement, la nouvelle exposition, *Culture clubs*, se passe très bien. Un accent particulier a été mis sur la volonté de toucher un public plus jeune et plus large avec notamment un espace dédié aux sports électroniques, dans le prolongement du projet d'escape room. Cette ouverture à de nouveaux domaines a recueilli des échos très positifs.

Au niveau du budget, le MH se situe dans la continuité de l'année précédente, avec des montants, somme toute, assez minimes pour la gestion d'un musée.

513 – Musée international d'horlogerie (MIH)

Le conservateur rappelle que cette année a été très riche, avec une exposition temporaire qui s'est achevée et un beau catalogue à la clé. Il rappelle également le jeu de piste *Les Barons*, qui se prolongera en

collaboration avec Tourisme neuchâtelois, la 25^e cérémonie du prix Gaïa et la sortie future de la nouvelle montre du musée, dont les recettes seront injectées dans la restauration et le travail de documentation. Il évoque également le dépôt, en mars dernier, de la candidature des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine immatériel de l'UNESCO et dont la décision d'inscription devrait intervenir en novembre 2020.

Il est par ailleurs indiqué que les effets des budgets qui se resserrent année après année commencent à se sentir sur les collaborateurs-trices. Ce constat n'est pas uniquement valable pour le MIH mais pour toutes les institutions en général.

Au niveau des investissements, la priorité à moyen terme reste l'étanchéité et, à plus court terme, la réfection des parties mécaniques du Carillon, ainsi que le remplacement du système de ventilation.

Un-e commissaire demande si, concernant l'étanchéité et étant donné que cela nous permettra de faire des économies d'énergie, nous ne pourrions pas bénéficier d'une aide cantonale et fédérale. Le conservateur confirme qu'une procédure de classement du bâtiment est en cours et que cela pourrait effectivement permettre des subventionnements extérieurs.

Un-e commissaire demande également ce qu'il en est des entrées suite à l'introduction de la Neuchâtel Tourist Card (NTC). Les recettes au budget 2020 sont supérieures aux comptes 2018 du fait du remboursement décalé des entrées NTC par Tourisme neuchâtelois. Néanmoins, de façon globale, on constate une baisse des recettes car le MIH, étant une grande institution, attirait déjà beaucoup de touristes.

514 – Musée des beaux-arts (MBA)

Le conservateur est heureux d'annoncer que le musée se "déballe" et que les travaux touchent à leur fin, car ils ont eu un impact fort sur son fonctionnement depuis deux ans. Par ailleurs, le musée a trouvé son rythme de croisière depuis le changement de direction, avec ses trois fois deux expositions et un ré-accrochage durant l'année. Les équipes sont bien en place avec le recrutement ce printemps d'une conservatrice-adjointe. L'augmentation d'effectifs à ce niveau vient de la régularisation d'une collaboratrice auparavant engagée en tant qu'indépendante. Le défi que se fixe le conservateur est d'une part d'attirer un public de spécialistes et d'autre part, de fidéliser le public local.

Rien de particulier à signaler au niveau du budget global ainsi que des investissements, si ce n'est un petit report lié à la fin des travaux.

560 – Cultes

L'administrateur des infrastructures énonce que le budget 2020 est identique à celui de 2019. Le montant alloué à la conciergerie du Grand Temple aurait pu être modifié mais dans l'attente de savoir ce qui sera décidé, le service a préféré laisser le même montant qu'en 2019. Au sujet du Grand Temple et de son éventuelle reprise, l'administrateur ajoute qu'il s'agit de trouver un projet permettant de le faire vivre, sans engendrer de trop lourdes charges. La Ville continue d'y travailler en étudiant les possibilités de location tout en sachant que le lieu recèle de nombreuses contraintes patrimoniales.

La rapporteure de la sous-commission
Silvia Locatelli